**Accord de confidentialité**

Cet accord entre vigueur à sa date de signature

entre,

le vendeur **<Prénom + Nom du vendeur>**, demeurant <**Adresse**>,

d’une part,

et,

l’acheteur **<Prénom + Nom de l’acheteur>**, demeurant <**Adresse**>,

d’autre part.

Considérant que le vendeur et l’acheteur envisagent une transaction de vente de l’idée **<titre de l’idée>,** chacune des parties peut être amenée à révéler à l’autre partie des Informations confidentielles la concernant à l’occasion de leurs entrevues, réunions de présentation, réunions de travail, négociations, discussion, pourparlers ou toute autre forme de rencontre (ci-après les « Relations vendeur / acheteur »).

**1. Informations confidentielles**

Les termes « Informations confidentielles » désignent tous les documents et informations, de quelque nature que ce soit, que l’une des parties a pu communiquer à l’autre partie, sous quelque forme que ce soit et notamment oralement au cours de leurs Relations vendeur / acheteur.

**2. Obligations des parties**

Chaque partie s’engage, d’une part, à ne pas divulguer, ni à communiquer à quiconque tout ou partie des Informations confidentielles et, d’autre part, à prendre toute disposition pour que cette confidentialité soit préservée, notamment par leur équipe.

Les parties s’engagent à ne communiquer les informations confidentielles qu’aux membres permanents de leur équipe qui devront nécessairement en avoir connaissance dans le cadre de leurs Relations vendeur / acheteur.

Chaque partie, en qualité de bénéficiaire, s’engage à ne faire aucun usage des informations confidentielles dans un but autre que celui des Relations vendeur / acheteur.

**3. Propriété**

Les informations confidentielles, de toute nature et quelle que soit leur forme, fournies par une partie demeurent sa propriété exclusive.

Les parties s’engagent à se restituer mutuellement sur simple demande tous les documents communiqués, de quelque nature que ce soit et quelle que soit leur forme, et à ne pas en garder de copie ou reproduction.

Chaque partie s’engage à ne pas revendiquer de droits de propriété industrielle, littéraires ou artistiques sur les Informations confidentielles et sur les connaissances établies à partir de ces Informations confidentielles.

**4. Durée**

Le présent accord entre en vigueur à compter du jour de sa signature par chacune des parties.

Les obligations définies par le présent article resteront en vigueur aussi longtemps que les informations confidentielles ne seront pas tombées dans le domaine public.

**5. Loi applicable & Tribunal compétent**

Le présent accord est régi par la loi française.

Tout litige susceptible de survenir entre les parties relatif au présent accord sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de <**Nom du tribunal**>.

Fait en double exemplaire, à <**lieu de signature**>

Le <**Date du jour**>

Pour le vendeur                                                                Pour l’acheteur

<**Nom et prénom**>                                                           <**Nom et prénom**>

<**Signature**>                                                                         <**Signature**>